

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES BACHELIER EN DANSE : INTERPRÉTATION

Le Bachelier en danse : interprétation sera décerné aux étudiants qui témoignent d'une capacité à :

1. Maîtriser les techniques corporelles de base, nécessaires pour répondre aux exigences des multiples pratiques du danseur.
 - Développer une pratique de danse plurielle.
 - Être apte à s'investir dans diverses pratiques physiques et esthétiques.
2. Intégrer les principes contenus dans chaque technique de danse et discerner leurs points communs.
 - Acquérir une compréhension intellectuelle et corporelle des concepts requis pour chaque technique de danse.
 - Développer les compétences technique, intellectuelle et sensorielle pour créer du mouvement.
 - Interpréter des propositions chorégraphiques variées.
3. Maîtriser le vocabulaire de la danse contemporaine et son application dans l'exécution de mouvements complexes.
4. Appréhender le métier de danseur-interprète en situation de travail et de création auprès d'artistes chorégraphes ou d'artistes issus d'autres domaines artistiques.
 - Reconnaître, analyser et s'appropriier différentes propositions chorégraphiques, artistiques, esthétiques et savoir y apporter une réponse singulière, réfléchie et appropriée.
 - Développer des capacités d'interprétation singulières.
5. Mobiliser une connaissance des enjeux culturels et artistiques contemporains.
Structurer la pensée artistique, développer le regard critique.
6. Développer la polyvalence et l'adaptabilité à l'évolution des contextes artistiques.
Comprendre, interagir et créer avec d'autres techniques, disciplines et pratiques artistiques.
7. Analyser et contextualiser le répertoire et la création chorégraphiques.
8. Développer une attitude de recherche artistique et l'affiner dans le développement de langages chorégraphiques et artistiques cohérents.
9. Développer une autonomie qui favorise les pratiques collectives.
10. Interagir avec le monde de la musique.
 - Comprendre et manipuler la terminologie musicale et les structures rythmiques.
 - Développer une écoute active des univers sonores.
11. Mobiliser des connaissances artistiques et générales permettant d'inscrire sa pratique artistique dans un contexte sociétal, culturel et historique.
12. Assumer les enjeux de la représentation et sa responsabilité envers les publics.
13. Prendre soin de son outil corps :
 - Comprendre son corps et correctement mobiliser celui-ci dans la construction de son identité artistique.
 - Concevoir des projets artistiques complexes, prenant en compte les limites imposées par sa corporéité.
 - Savoir évoluer dans sa pratique tout en garantissant sa sécurité physique et celle d'autrui.
 - Assurer les soins de base et, en cas de blessure, pouvoir dispenser les premiers soins aux autres ou à soi-même.
14. Comprendre la liaison qui unit les différents cours artistiques, techniques et généraux enseignés.
15. S'ouvrir au champ de la recherche artistique.